



QUALISAV®

SPÉCIALITÉ DÉSEMBOUAGE

ECLAIRCIE

21, ROUTE DE SAINT-FIRMIN

80120 RUE

SIRET: 529 302 184 00013

QUALIFICATION N° 31953 - IDENTIFIANT N° S01925

Respecte la charte QUALISAV et satisfait aux conditions d'obtention de la
Qualification Professionnelle QUALISAV

Qualification délivrée le 14/10/2025

Fait à Paris le 15/10/2025

Pour le SYNASAV, Cyril RADICI - Directeur général

Cachet de l'entreprise titulaire de la Qualification

ECLAIRCIE

21 Route de Saint Firmin

80120 RUE

Tél : 03.22.19.38.17

www.eclaircie.info

Important : tout usage frauduleux de cette attestation entraînera le retrait de votre qualification par la Commission de Révision Qualisav. Les sites ou filiales d'un groupe doivent obligatoirement disposer de leur propre qualification et ne peuvent faire valoir l'attestation de leur siège social, tout manquement à cette disposition pourra entraîner le retrait de la qualification du siège social par la Commission de Révision Qualisav.

La Qualification Qualisav repose sur la déclaration de tous les techniciens opérationnels sur la qualification demandée, tout manquement ou retard significatifs pourront entraîner le retrait de la qualification par la Commission de Révision Qualisav.

ATTQSV250520

RÉCAPITULATIF DE VOTRE PROJET

Département des travaux :

80 - Somme

Type d'habitation :

Maison individuelle

Energie de chauffage après travaux

Électricité ou pompe à chaleur

Type de travaux

Désembouage d'un réseau hydraulique individuel
de chauffage (radiateurs avec un réseau

hydraulique de chauffage)

Prime bonifiée

Éligibilité non testée



DÉSEMBOUAGE D'UN RÉSEAU HYDRAULIQUE INDIVIDUEL DE CHAUFFAGE
(RADIATEURS AVEC UN RÉSEAU HYDRAULIQUE DE CHAUFFAGE)

MONTANT⁽¹⁾ DE VOTRE PRIME ECONOMIES D'ENERGIE ENGIE

160,48 €

Nouvelle simulation

Je m'inscris au programme

Je trouve un artisan



⁽¹⁾ Montant de la prime fourni à titre indicatif pour tout devis signé jusqu'au 31/12/2025 inclus, dont les travaux sont réalisés jusqu'au 31/12/2025 (date de la facture faisant foi). Le montant de la prime dépend des paramètres que vous avez renseignés lors de la simulation, et est soumis aux évolutions de la réglementation du dispositif des certificats d'économies d'énergie. Le montant définitif de votre prime est calculé à validation de votre dossier.

Attention, pour bénéficier de la prime, votre devis doit être signé après votre inscription sur notre site et réception de notre lettre d'engagement.

Les données personnelles que la société ENGIE, responsable de traitement, collecte sont utilisées pour vous fournir la simulation des aides financières que vous pourriez solliciter dans le cadre de votre projet.

A l'exercice des informations relatives à votre situation fiscale vos données sont également utilisées pour des